



Bangui, le

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/MFB/RCA**  
**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**NOM DU PAYS : REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI A LA GESTION DES DEPENSES ET INVESTISSEMENTS PUBLICS ET AUX REFORMES (P-AGIR).**

**L'INTITULE DE LA MISSION DU CONSULTANT : RECRUTEMENT D'UN AGENT COMPTABLE CENTRAL DU TRESOR**

**FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE**

Le Gouvernement de la République Centrafricaine a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit/don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Agent Comptable Central du Trésor.

Placé sous l'autorité et le contrôle du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), les services de l'Agent Comptable Central qui dirige l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) qui est un poste comptable supérieur principal de l'Etat consistent à assurer :

- Animer, coordonner, contrôler et évaluer les activités des Services placés sous sa responsabilité animer, coordonner, contrôler et évaluer les activités des Services ; placés sous sa responsabilité; Exécuter le budget de l'Etat en recettes
- Exécuter les dépenses publiques du budget général et des budgets annexes ;
- Gérer la trésorerie de l'Etat ;
- Gérer la dette de l'Etat;
- Tenir la comptabilité et produire les comptes de gestion ;
- Procéder à la centralisation comptable ;
- Produire les comptes annuels de l'Etat.

**- RESULTATS ATTENDUS**

- La comptabilité est tenue en temps réel suivant la réglementation en vigueur
- Les contrôles comptables en matière d'exécution des recettes et des dépenses s'effectuent régulièrement ;
- Les services déconcentrés du Trésor sont opérationnels ;
- Les balances mensuelles et annuelles des comptes de l'Etat sont produites à bonne date conformément à la réglementation en vigueur ;
- La mise à disposition du public des informations financières (états financiers : (comptes de gestion, compte administratif général et financier), la loi des règlements et autres) est respectée ;
- La régularisation des dépenses imputées sur le compte d'imputation provisoire ;
- Le rapprochement bancaire au quotidien avec la BEAC et les banques commerciales ;
- Le renforcement du dispositif du compte unique du trésor (CUT) ;  
Le contrôle trimestriel sur les budgets annexes et les Compte Spéciaux du Trésor

**.Profil recherché:**

**Formation :** BAC + 5 en sciences économiques ou en droit (option : Trésor et/ou budget) ou tout autre diplôme équivalent.

**Expérience professionnelle :** 15 ans d'expérience professionnelle à un haut niveau de l'administration centrale du Trésor et avoir été soit comptable public principal soit comptable public centralisateur au minimum 3 ans..

Le fait d'avoir : (i) occupé des responsabilités similaires en Afrique subsaharienne, (ii) une bonne connaissance du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC et/ou de l'UEMOA, et (iii) un diplôme d'administration financière (option Trésor) constituent des atouts.

La mission se déroulera à Bangui (République Centrafricaine) pour une durée d'un an renouvelable deux (02) fois. Le renouvellement est conditionné par l'obtention de résultats sur la base de la lettre de mission annuelle qui lui sera confié par le Ministre des Finances et du Budget et le DGTCP.

Le Projet d'Appui à la Gestion des Dépenses et Investissements Publics et aux Réformes (P-AGIR) invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés

doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : le nombre d'année d'expérience professionnel, le niveau d'étude, et l'expérience dans le domaine des finances publiques en général et du Trésor Public en particulier.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de comparaison des curricula vitae (CV) et après interview des candidats sur la liste restreinte telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9heures à 15 heures (heure locale).

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne dans un pli fermé par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **26 Février 2018 à 15 heures (heure locale)**, avec la mention : « **NE PAS OUVRIR AVANT LA REUNION DE LA COMMISSION DE RECRUTEMENT** ».

La sélection au poste sera compétitive au plan international et fonction des qualifications et de l'expérience du candidat retenu. Les dossiers de candidature doivent porter la mention «**RECRUTEMENT D'UN AGENT COMPTABLE CENTRAL DU TRESOR EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** » et adressés au CHEF DE PROJET AGIR.

.A l'adresse suivante :

Projet d'Appui à la Gestion des Dépenses et Investissement Publics et aux Réformes (AGIR) / Ministère des Finances et du Budget.  
Secrétariat du Projet d'Appui à la Gestion des Investissements Publics et aux Réformes, sis au cabinet du Ministère des Finances et du Budget.

**B.P. :912. Bangui,**

**Tél: 00 236 75 85 75 65**

**E-mail :secretariat.projetaqir@gmail.com**

**Le Chef de Projet AGIR**

**Guy-Bruno KOYAYORO-SOBO**